

BARNIER® 2953

La bande à lisière - 2 en 1 - Protection extra large

DESCRIPTION

Le 2953 est un film à lisière en polyéthylène, adhésivé sur un bord par une toile avec masse adhésive caoutchouc. Ruban adhésif toilé extra large (film environ 35mm de large).

CARACTERISTIQUES

- Idéal pour protection extérieure nécessitant une grande stabilité.
- Utilisation en intérieur et en extérieur.
- Protection de surface extra-large pendant la rénovation de façades.

AVANTAGES

- Application simple et rapide (solution 2 en 1) - 14 jours sans résidus
- Bonne adhérence sur la plupart des supports difficiles
- Gain de temps et protection à long terme
- Protection extra large lors d'opération de ravalement de façade
- Convient aux applications pinceau et projection
- Le film électrostatique haute densité se maintient au support et prévient les coulures
- Bords nets et propres

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Propriétés Techniques	Valeur Nominale	Unité	Méthode d'essai
Adhésion sur acier	14	Oz/Inch (N/25mm)	ASTM D3330
Plage de température : application (ambiante)	0°C - 40°C	°C	-
Épaisseur du film de PE	0.018	mm	AFERA 5006

PRÉSENTATION STANDARD

- Axe / Mandrin: 25mm carton
- Conditionnement: individuel
- Longueur du rouleau: 18m
- Largeur du rouleau: 650mm (Tape width : 35mm)

RECOMMANDATIONS

Les rouleaux doivent être stockés à plat, dans leur emballage d'origine, à l'abri des poussières, de la lumière, de l'humidité et des émanations de solvant, à une température comprise entre +15°C et +25°C. Il est recommandé de ne pas dépasser une date d'utilisation de 12 mois après la date de fabrication. Les surfaces doivent être propres, sèches, exemptes de poussière, de graisse, d'huile ou de tout autre contaminant.

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.